



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 DU MARCHÉ DE
MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION
DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE L'OUEST
PASSE AVEC LA SARL URUK V**

**DÉCISION N° DM-21-290
EN DATE DU 03 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM 21-011 en date du 06/01/2021 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école élémentaire de l'Ouest (notifié le 22/01/2021) pour un montant de 60 000 € HT (72 000 € TTC) ;

CONSIDERANT ; le projet initial qui consistait à réaliser des travaux de ravalement de façades de l'école, le remplacement des menuiseries extérieures pour être conforme à la réglementation acoustique et thermique en vigueur ainsi que l'aménagement des locaux intérieurs dont le délai était estimé à six mois sur une période de trois années successives ;

CONSIDERANT les études de la phase diagnostic qui ont permis d'identifier des contraintes techniques tels que la complexité d'implantation des échafaudages ;

CONSIDERANT l'allongement du délai de montage des échafaudages impliquant une intervention dès le mois de juin et en site occupé ainsi que l'augmentation du coût de l'installation de chantier à répartir sur les trois années de travaux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la SARL URUK V, sise 27 rue de Chambéry 75 015 PARIS et représentée par Monsieur François JARRIGE, l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école élémentaire de l'Ouest.

L'avenant n°1 s'élève à 6 000 € HT (7 200 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210803-lmc1H8772H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/08/2021
Date de Publication : 03/08/2021